



## Déduction de 10h suite à un arrêt de travail se terminant un vendredi

Par **Kaurira**, le 12/05/2025 à 13:18

Bonjour,

Je sollicite votre aide concernant une situation que je trouve injuste.

J'ai été en arrêt maladie pour chirurgie du mercredi 19 mars au vendredi 18 avril inclus. Je précise que je ne travaille jamais les week-ends, car le bloc opératoire dans lequel je travaille est fermé le samedi et le dimanche. Mon temps de travail est organisé en cycles de 15 jours, avec un total de 70 heures à effectuer par cycle.

À mon retour le lundi 21 avril, j'ai constaté que mon solde d'heures était passé en négatif. En vérifiant, j'ai vu qu'il m'avait été retiré 5 heures pour le samedi 19 avril et 5 heures pour le dimanche 20 avril, soit 10 heures en tout. J'ai contacté les RH, qui m'ont répondu que c'était "normal", car mon arrêt s'est terminé un vendredi, et que si mon arrêt s'était prolongé jusqu'au dimanche, il n'y aurait pas eu de déduction.

Je ne comprends pas cette logique : je ne travaille pas les week-ends, pourquoi ces jours me sont-ils décomptés comme si j'étais absente injustifiée ? On me dit que c'est ma faute, que j'aurais dû penser à faire prolonger mon arrêt jusqu'au dimanche, mais je trouve ça aberrant. Ai-je tort ? Est-ce légal de procéder ainsi ? J'ai l'impression de subir une double peine.

Que puis-je faire dans ce cas ? Et si cela devait aller jusqu'aux prud'hommes, comment cela se passerait-il ?

Merci d'avance pour vos éclairages.

Par **Marck.ESP**, le 13/05/2025 à 06:52

Bonjour et bienvenue,

Pour une bonne compréhension par les bénévoles, il est conseillé de poursuivre les échanges sur le fil d'origine (vous avez des réponses de JANUS, LOUXOR et MIYAKO).

Merci.